



Discrimination à l'embauche liée à l'age

Par **krogan**, le **28/09/2010** à **17:38**

Bonjour,
je pense être victime d'une discrimination liée à mon âge (trop jeune).

Cela fait quasiment 15 mois que je suis en poste comptable (intérim) pour une grande institution française. Il y a 2 mois mon N+1 a changé suite au départ de ma précédente N+1 et dans une optique de restructuration menant à une création de poste notamment sur mon service.

La restructuration en question ayant été officialisée, j'ai demandé l'avis de ma nouvelle responsable sur le fait de postuler sur un nouveau poste allant être créé; elle m'a annoncé que ma candidature ne serait pas acceptée en me disant les choses suivantes: je suis trop jeune et pas assez mature, elle ne veut pas de quelqu'un qui reste 3 ans et démissionne.

Pour ma défense: j'ai géré seul mon service, 4 sociétés, en ayant les mêmes qualifications et attribution que le poste à pourvoir et donc je pense avoir prouvé ma maturité malgré mes 20 ans..

ma question est la suivante: peut-on m'écarter au recrutement sous prétexte que je suis trop jeune ?

Merci.

Par **P.M.**, le **28/09/2010** à **17:52**

Bonjour,
En tout cas, il y a peu de chance qu'on vous l'écrive, ce qui rendra tout recours de toute façon quasiment impossible...

Par **Domil**, le **28/09/2010** à **18:55**

et le fait de ne pas être assez mature est une opinion sur votre caractère.